ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

PREMIÈRE RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DES PLANS AFI

(VICTORIA FALLS, ZIMBABWE, 28-29 MAI 2025)

Point 3 : Rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des Décisions et des Recommandations de la treizième réunion du Comité directeur du Plan AFI SECFAL

(Note présentée par le Secrétariat du Plan AFI SECFAL)

RESUME ANALYTIQUE

La présente note de travail fait le point sur la mise en oeuvre des Décisions et des Recommandations formulées par la treizième réunion du Comité directeur du Plan régional de mise en œuvre complet pour la sûreté de l'aviation et la facilitation en Afrique (Plan AFI SECFAL) tenue à Libreville (Gabon) le 17 juillet 2024.

La suite à donner par le Comité directeur figure au **paragraphe 4**. Plus de détails sont fournis dans la **Pièce jointe A** à la présente note de travail.

1. HISTORIQUE

1.1 La treizième réunion du Comité directeur du Plan AFI SECFAL s'est tenue le 17 juillet 2024. Le Comité directeur a formulé trois Décisions et une Recommandation auxquelles le secértariat et d'autres parties prenantes étaient appelés donner suite.

1.2 L'approbation du document-cadre du Plan directeur du Plan AFI SECFAL et du mandat du Comité directeur pour la période 2024-2030 a été renvoyée au Comité ad hoc créé en vue de réfléchir à la structure de gouvernance des Plans AFI.

2. ANALYSE

2.1 Durant la période allant d'août 2024 à mai 2025, plusieurs Décisions et Recommandations ont été intégralement mises en œuvre et la mise en œuvre d'autres se poursuit. Les détails concernant l'état d'avancement de la mise en œuvre sont mis en lumière dans la **Pièce jointe A** à la présente note de travail. Conformément à son mandat, le Secrétariat continuera à informer périodiquement le Comité directeur et le Président de l'état d'avancement de la mise en œuvre.

2.2 Au cours de la période considérée, le Comité ad hoc a achevé la tâche qui lui a été confiée en concernant la structure de gouvernance des Plans AFI, à savoir le Plan régional de mise en œuvre complet pour la sécurité de l'aviation en Afrique (Plan AFI), le Plan régional de mise en œuvre complet pour la sûreté de l'aviation et la facilitation en Afrique (Plan AFI SECFAL) et le Fonds volontaire de développement des ressources humaines (HRDF). Une note de travail mettant en lumière des résultats détaillés sera présentée pendant la vingt-huitième réunion du Comité directeur.

2.3 À la suite de l'adoption du cadre de gouvernance des Plans AFI, le document-cadre du programme du Plan AFI SECFAL pour la période de prorogation de son mandat qui va de 2024 à 2030 a été révisé et aligné sur le nouveau cadre de gouvernance et sera présenté à la réunion pour approbation dans le cadre de la note de travail WP 03 C.

2.4 Le rapport d'avancement du programme de travail 2025 du Plan AFI SECFAL est établi dans la note de travail WP03D, tandis que la situation financière actuelle du Plan est présentée dans la note de travail WP03B. Par ailleurs, le rapport sur les activités du Groupe régional Afrique - océan Indien de sûreté et de facilitation (RASFLAG-AFI) et l'avancement de la mise en œuvre des Cibles de Windhoek est présenté de manière détaillée dans la note de travail WP04.

3. CONCLUSION

3.1 Le Secrétariat du Plan AFI SECFAL reste focalisé sur l'achèvement de la mise en œuvre des Décisions et des Recommandations en suspens de la précédente réunion du Comité directeur. Elles seront mises en œuvre parallèlement aux activités en cours relevant du programme de travail approuvé pour 2025.

4. SUITE À DONNER PAR LE COMITÉ DIRECTEUR

4.1 Le Comité directeur est invité à :

a) Prendre note des informations fournies dans la présente note de travail, et, en particulier, de la mise en œuvre des Recommandations et des Décisions mises en lumière dans la **Pièce jointe A** à la présente note de travail.

b) Formuler d'autres instructions, orientations et recommandations pour la poursuite de la mise en œuvre du Plan

PIÈCE JOINTE A :

ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DES DÉCISIONS ET DES RECOMMANDATIONS DE LA TREIZIÈME RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR

Référence de la Décision/ Recommandation	**Texte de la Décision / Recommandation**	**Suite à donner/Situation actuelle**	**Observations**
Décision 01de la réunion SC12	*a) Prend note des informations fournies dans la note de travail et, particulièrement de la mise en œuvre des Décisions et des Recommandations mises en lumière dans la Pièce jointe A et de la mise en œuvre du programme de travail du Plan AFI entre août 2023 et décembre 2024 qui figure en Pièce jointe B dans la note de travail.*	Aucune mesure à prendre	Aucune mesure à prendre
	b) Encourage le secrétariat à renforcer les initiatives de sensibilisation afin de créer un mécanisme de financement durable pour le Plan et d'examiner les possibles options pour obtenir un soutien financier à long terme, y compris la collaboration et la coordination avec les organisations régionales de supervision de la sûreté et de la sécurité (RSOO) .	Le secrétariat a continué à mobiliser les ressources pour le Plan AFI SECFAL en soumettant des demandes à de potentiels donateurs. Pour compléter ces efforts, la Direction du renforcement des capacités et de la mise en œuvre (CDI) de l'OACI a intégré la mobilisation des ressources dans le prospectus RMI de l'OACI qui est généré automatiquement . Dans le cadre de la nouvelle proposition de structure gouvernance des Plans AFI, le Comité directeur et les autres parties prenantes compléteront les initiatives de l'OACI en matière de mobilisation des ressources	La mobilisation des ressources se poursuit. À ce jour, depuis la dernière réunion du Comité directeur, le Plan AFI SECFAl n'a pas reçu de fonds. Les bureaux régionaux ESAF et WACAF ont organisé en février 2025 à Dakar (Sénégal) une réunion de coordination avec les organisations régionales de supervision de la sûreté et de la sécurité de l'aviation (RSOO) afin d'élaborer une stratégie de soutien aux États dans la mise en œuvre et éviter de doubles emplois.
	c) Félicite ATB/ASF/ISD-SEC de l'OACI pour avoir mis à disposition les fonds qui soutiennent la mise en œuvre du programme de travail du Plan.	Aucune mesure à prendre	À ce jour, le Plan AFI SECFAL a reçu 11 731 dollars US de la Direction du transport aérien (ATB) de l'OACI (fonds NCLB) pour le financement de six projets

Référence de la Décision/ Recommandation	**Texte de la Décision / Recommandation**	**Suite à donner/Situation actuelle**	**Observations**
			spécifiques aux États.
	d) Demande au secrétariat d'axer ses efforts sur la prévention de potentielles SSeC et la résolution des SSeC existantes.	• Des projets spécifiques aux États ont été mis en œuvre afin d'aider les États à résoudre les SSeC; • Une mission de haut niveau prévue dans les États; • De nouvelles/potentielles SSeC ont été atténuées avec succès ; • Actuellement, six États font face à des SSeC.	Activité en cours
	e) Encourage la collaboration entre l'OACI et les partenaires afin de faire face aux menaces nouvelles et émergentes qui pèsent sur l'aviation civile, notamment les menaces internes, la cybersécurité, l'utilisation de drones/véhicules aériens sans pilote, et des engins explosifs improvisés.	Le secrétariat a poursuivi le renforcement de la coopération, de la collaboration et de la coordination avec l'UE, l'ACI, la CUA, l'AFRAA, l'IATA, les CER, les RSOO, le BLT des Nations Unies, Interpol, et d'autres partenaires et donateurs à travers le partage des informations et des programmes et la participation aux activités mutuellement bénéfiques.	Activité en cours
	f) Demande au secrétariat de tenir compte de l'évaluation des risques et du paysage des menaces, ainsi que des résultats des audits de l'USAP CMA.	Le secrétariat continue de définir les priorités sur la base de l'évaluation des risques, du paysage des menaces et des besoins des États en s'appuyant sur les résultats de l'USAP CMA.	Activité en cours
	g) Encourage le secrétariat à envisager la réalisation d'une analyse des écarts en matière d'infrastructures AVSEC/FAL afin d'éclairer la prise de décisions à l'avenir.	?? Aucune mise à jour sur cette question ?	
Décision 02 de la réunion SC12	*a) Prend note des informations fournies dans la présente note de travail, en particulier le document-cadre révisé du programme du Plan pour la période*	Aucune mesure à prendre	

Référence de la Décision/ Recommandation	**Texte de la Décision / Recommandation**	**Suite à donner/Situation actuelle**	**Observations**
	prorogation de son mandat allant de 2024 à 2030 qui figure en pièce jointe A et les progrès enregistrés dans l'examen.		
	b) Le document-cadre révisé du plan pour la période 2024-2030 sera examiné et approuvé par le Comité ad hoc nouvellement créé.	Le Comité ad hoc a finalisé les travaux sur le document-cadre du Plan AFI SECFAL	En cours - Le document-cadre du Plan AFI SECFAL sera présenté au Conseil de l'OACI
	c) Demande au secrétariat de renvoyer les questions concernant la gouvernance du Plan au Comité ad hoc pour examen et orientation, après y avoir intégré et finalisé le document-cadre révisé ;	Le Comité ad hoc a finalisé les travaux relatifs au cadre de gouvernance des Plans AFI qui a été approuvé par le Plan AFI, le Comité directeur du Plan AFI SECFAL et le Comité de gestion du HRDF (réunion extraordinaire du Comité directeur tenue le 6 mai).	En cours - Le Cadre de gouvernance des Plans AFI sera présenté au Conseil de l'OACI.
	d) Demande au secrétariat de tenir compte du paysage des menaces dans la définition des priorités du programme de travail 2024-2030.	Le programme de travail 2024-2030 est fondé sur plusieurs critères, y compris le paysage des menaces.	Achevée
Décision 03 de la réunion SC12	*a) Prend note des informations fournies dans la note de travail, particulièrement les activités, les projets et le budget de l'année 2025 figurant dans la* ***Pièce jointe A*** *et présentés en détail dans la note de travail;*	Aucune mesure à prendre	Aucune mesure à prendre
	*b) Approuve en principe les activités, les projets et le budget du Plan AFI SECFAL pour 2025 qui figurent dans l'****Appendice A***.	• La mise en œuvre du programme de travail se poursuit et certaines activités sont achevées, en cours, ou en suspens ; • Six projets spécifiques aux États sont actuellement mis en œuvre grâce au fonds de l'initiative NCLB.	Activité en cours
	c) Prend note des fonds insuffisants disponibles dans le compte du Plan AFI SECFAL et encourage le Comité directeur et le secrétariat du Plan à réfléchir sur des	Le secrétariat continue à solliciter des financements auprès des donateurs dans le cadre de la Stratégie de mobilisation	Activité en cours

Référence de la Décision/ Recommandation	**Texte de la Décision / Recommandation**	**Suite à donner/Situation actuelle**	**Observations**
	stratégies plus vigoureuses de mobilisation des ressources.	des ressources.	
	d) Prescrit que toutes les questions de gouvernance soient renvoyées au Comité ad hoc pour un examen minutieux et orientation.	Le Comité ad hoc a achevé les travaux relatifs à la gouvernance des Plans AFI.	En cours - Le Cadre de gouvernance des Plans AFI sera présenté au Conseil de l''OACI.
Recommandation 01 de la réunion SC12	*a) Salue les efforts déployés par la CAFAC afin de soutenir les États AFI à travers le projet du marché unique du transport aérien en Afrique (MUTAA) dans le cadre de la mise en œuvre des Cibles de Windhoek.*	Aucune mesure à prendre	
	b) Prie les États AFI d'utiliser le programme de collaboration AFI-CES de la CAFAC pour soutenir la mise en œuvre de la sûreté de l'aviation et de la facilitation dans la région.	Le programme de collaboration AFI-CES participe à l'assistance technique fournie aux États	Activité en cours
	*c) Se réjouit de l'assistance fournie par le BLT pour la création et la mise en œuvre de systèmes de renseignements préalables concernant les voyageurs (RPCV) et de dossiers passagers (PNR), à travers son programme de **lutte contre** le **terrorisme** axé sur les déplacements.*	Le BLT a poursuivi l'assistance fournie aux États AFI en vue de la création et de la mise en œuvre des renseignements préalables concernant les voyageurs (RPCV) et les systèmes de dossier passager, à travers le programme de lutte contre le terrorisme axé sur les déplacements (CTTP).	Activité en cours
	d) Se félicite du travail accompli par le TSA des États-Unis afin de soutenir les États AFI et appelle le TSA à maintenir son appui, son engagement et sa collaboration avec le Plan AFI SECFAL	La coordination et la collaboration entre le Plan AFI et le TSA des États-Unis se poursuivent.	Activité en cours
	e) Prie les États AFI de saisir les occasions ci-dessus pour améliorer la mise en œuvre des SARP relatives à la sureté de l'aviation et à la facilitation en Afrique.	La participation des États AFI aux activités des partenaires s'accroît.	Activité en cours

Référence de la Décision/ Recommandation	**Texte de la Décision / Recommandation**	**Suite à donner/Situation actuelle**	**Observations**